

FRAIS ANNEXES FRANCE – 1^{er} DECEMBRE 2022

TABLE DES MATIERES

FRAIS EXPORT

1)	FRAIS LIES A LA DOCUMENTATION	3
1.1)	FRAIS FIXES (DONT DROIT DE TIMBRE, POUR TOUT PRODUIT HORS EXPRESS).....	3
1.2)	EMISSION D'UNE LTA PAR LE TRANSPORTEUR (AF ou KL) :.....	3
1.3)	OPÉRATION SUR DOCUMENTS (C.C.A.) :	3
1.4)	FRAIS LTA PAPIER	3
1.5)	FRAIS D'IMPRESSION A L'AGENCE	3
1.6)	FRAIS DE DEBOURS.....	4
1.7)	LTA EXPRESS NON RESERVEE.....	4
2)	FRAIS LIES A LA DOUANE.....	4
2.1)	EXPORT CONTROL SYSTEM (ECS) :.....	4
2.2)	FRAIS DE PRISE EN CHARGE T1 :	4
2.3)	FRAIS DE TRANSMISSION DES BORDERAUX DE GROUPAGE POUR LES PAYS ACI (Advance Cargo Information) ET PLACI (Pre-Load Advance Commercial Information):	4
2.4)	FRAIS DE TRAITEMENT (pour les particuliers):	5
3)	TARIFICATION DES MESURES DE SÛRETÉ DU FRET AÉRIEN, FRAIS DÛS AU TRANSPORTEUR (taxation sur poids brut).....	5
3.1)	FRET REMIS « SECURISE » :	5
3.2)	FRET REMIS « NON SECURISE » :	5
3.3)	FRAIS DE SECURISATION CYNOPHILE.....	5
4)	FRAIS LIES AU TRAITEMENT PHYSIQUE	6
4.1)	CHARGEMENT / DÉCHARGEMENT :.....	6
4.2)	ENVOI NON PRET POUR LE TRANSPORT* :	6
4.3)	FRAIS D'ENTREPOSAGE :.....	6
4.4)	REMISE INTÉRIEURE :	6
4.5)	OUVERTURE SPÉCIALE DES CENTRES :.....	7
4.6)	PALETTES NON CONSTITUEES CORRECTEMENT OU A RECONSTITUER:.....	7
4.7)	FRAIS D'ENLEVEMENT - DTP:.....	7
5)	FRAIS LIES AUX MARCHANDISES DANGEREUSES.....	7
5.1)	FRAIS DE MARCHANDISES DANGEREUSES :	7
5.2)	FRAIS DE MARCHANDISES DANGEREUSES « LIGHT » :	7
5.3)	FRAIS DE REFUS DE MARCHANDISES DANGEREUSES :	8
6)	FRAIS LIES AUX DEPOUILLES MORTELLES	8
6.1)	FRAIS FIXE :.....	8
6.2)	FRAIS DE DEPOSITOIRE	8
7)	FRAIS LIES AUX ENVOIS PHARMACEUTIQUES.....	8
7.1)	FRAIS DE CHECK-LIST :	8
7.2)	FRAIS LIES AUX CONTAINERS :	8
7.3)	POIDS PIVOT :	9

FRAIS IMPORT

1)	FRAIS LIES A L'ARRIVE.....	10
1.1)	FRAIS FIXE D'ARRIVEE :	10
1.1)	FRAIS DE MISE À DISPOSITION :	10

2) FRAIS LIES A LA DOCUMENTATION	10
2.1) FRAIS D'ENCAISSEMENT DES PORTS DÛS :	10
2.2) PREUVE DE LIVRAISON (P.O.D.) :	10
2.3) FRAIS D'IMPRESSION A L'AGENCE	11
3) FRAIS LIES AU TRAITEMENT PHYSIQUE	11
3.1) FRAIS DE MAGASINAGE Y COMPRIS PRODUIT EXPRESS + PHARMA	11
3.2) FRAIS D'ECOR URGENT	11
3.3) FRAIS DE DECONSOLIDATION OU ECOR A LA PIECE D'UN CONTENANT DECLARE COMME BUP	11
3.4) FRAIS DE MISE EN DÉPÔT TEMPORAIRE :	11
3.5) FRAIS DE DESTRUCTION :	12
3.6) FRAIS DE PASSAGE AU TERMINAL PERISSABLE :	12
3.7) FRAIS DE MAGASINAGE EN FRIGO Y COMPRIS PRODUIT PHARMA :	12
3.8) FRAIS DE CONTRE-PESEE :	12
3.9) FRAIS DE SURESTARIE :	13
3.10) FRAIS DE LIVRAISON/RAMASSAGE DES ULD :	13
3.11) SERVICE DE LIVRAISON DIRECTE DTA :	13
3.12) FRAIS POUR EXPEDITION STOPPEE EN TRANSIT	13
FRAIS DIVERS	
FRAIS LIES AUX ANIMAUX VIVANTS.....	14
FRAIS LIES AUX ENVOIS DE VALEURS.....	19

BARÈME DES FRAIS ANNEXES AU DÉPART

APPLICABLE SUR L'ENSEMBLE DE NOS DESTINATIONS (FRANCE ET INTERNATIONALES)

1) FRAIS LIES A LA DOCUMENTATION

1.1) FRAIS FIXES (DONT DROIT DE TIMBRE, POUR TOUT PRODUIT HORS EXPRESS)

Description	Taux	Code IATA
Frais fixes d'enregistrement	31.30 €	CH
Frais fixes Handling		

Le frais ci-dessus est systématiquement appliqué sur la LTA

1.2) EMISSION D'UNE LTA PAR LE TRANSPORTEUR (AF ou KL) :

Description	Taux	Code IATA
Frais dans le cas d'une LTA émise par AF ou son GHA, pour un client direct au comptoir	Par LTA pour vol international	AW
	Par LTA pour vol domestique	

1.3) OPÉRATION SUR DOCUMENTS (C.C.A.) :

Description	Taux	Codes IATA
S'applique à tout changement demandé par le client sur la rédaction de la LTA (expéditeur, destinataire, destination, poids, colis...) et également sur document d'accompagnement (exportation temporaire, visa de document, etc...)	90.30 € / Par demande	DH

1.4) FRAIS LTA PAPIER

Description	Taux	Code IATA
Appliqué si: - l'accord « EDI e-AWB » entre Air France KLM Martinair Cargo et le client n'a pas été signé et activé. - le client n'a pas envoyé de FWB avant la livraison de sa marchandise à la compagnie.	20.00 € / AWB	BI

1.5) FRAIS D'IMPRESSION A L'AGENCE

Description	Taux	Code IATA
S'applique lorsque le client demande une impression de tout document	5.50€ / Par demande	BF

1.6) FRAIS DE DEBOURS

Description	Taux		Code IATA
	Minimum par HAWB	Charge	
Frais pour les expéditions en Port Dû	37.10€	10.50%	DB

1.7) LTA EXPRESS NON RESERVEE

Description	Taux		Code IATA
	Montant fixe	Tarif au Kg	
Pour toute LTA EXPRESS non réservée	32.30€	0.86€	EA

2) FRAIS LIES A LA DOUANE

2.1) EXPORT CONTROL SYSTEM (ECS) :

Description	Taux	Code IATA
Par ECS transmis manuellement	21.20€ / ECS	CB

2.2) FRAIS DE PRISE EN CHARGE T1 :

Description	Taux	Code IATA
S'applique aux expéditions en mouvement sous-Douane pour lesquelles un T1 a été ouvert et qui doit être fermé	44.60€ / T1	CF

2.3) FRAIS DE TRANSMISSION DES BORDERAUX DE GROUPEMENT POUR LES PAYS ACI (Advance Cargo Information) ET PLACI (Pre-Load Advance Commercial Information):

Description	Taux	Code IATA
Cas où le client envoie ses informations justes et correctes via FWB/FHL. La charge facturée ne sera que pour la transmission aux douanes	4.80€ / HAWB	CG
Cas où le client n'envoie pas ses informations ou que celles-ci sont incomplètes et/ou erronées. La charge facturée sera pour la saisie/correction et la transmission aux douanes	47.30 € / HAWB	CC

S'applique à toute expédition en transit ou à destination d'un pays exigeant la transmission ACI

Liste des Pays avec obligation douanière de transmission ACI :

https://www.afklcargo.com/WW/common/common/pdf/CC_CG_charge_destination_list_Sep5.pdf

2.4) FRAIS DE TRAITEMENT (pour les particuliers):

Description	Taux		Code IATA
	Minimum de perception	Tarif par Kg	
Frais de traitement applicables aux expéditions donnant lieu à des opérations en douane	58.55 €	0.086€	CA

3) TARIFICATION DES MESURES DE SÛRETÉ DU FRET AÉRIEN, FRAIS DÛS AU TRANSPORTEUR (taxation sur poids brut)

Conformément au Règlement (UE) N°185/2010 du 04 mars 2010 et les Règlements d'exécution associés

3.1) FRET REMIS « SECURISE »:

Description	Taux			Code IATA
	Minimum de perception	Tarif par Kg	Maximum de perception	
<u>Sécurisé</u> avec documentation conforme (*)	8.83 €	0.03€	26.50 €	MS

(*) Expédition comportant mention de l'agrément d'un Agent Habilité ou Chargeur Connu, ayant fait l'objet des contrôles de sûreté, et dont le statut en matière de sûreté est SPX (peut-être transportée par des aéronefs affectées au transport des passagers, des aéronefs tout cargo, ou des aéronefs tout courrier) ou SCO (peut-être transportée par des aéronefs tout cargo ou des aéronefs tout courrier)

3.2) FRET REMIS « NON SECURISE » :

Description	Taux			Code IATA
	Minimum de perception	Tarif par Kg	Maximum de perception	
<u>Non sécurisé</u> ou documentation non conforme Hors EXPRESS (*)	37.35€	0.40 €	836.90 €	SC
<u>Non sécurisé</u> ou documentation non conforme EXPRESS (*)	26.50€	0.20 €	725.60 €	

(*) Expédition remise non sécurisée ou avec documentation sûreté non conforme

3.3) FRAIS DE SECURISATION CYNOPHILE

Description	Taux			Code IATA
	Minimum de perception	Tarif par Kg	Maximum de perception	
Frais de sécurisation par l'escouade cynophile pour toute expédition <u>Non-Sécurisée</u> et ne pouvant l'être par moyens classiques (X-Ray, ETD, etc....)	80.00€	0.48€	795.00 €	MO

4) FRAIS LIES AU TRAITEMENT PHYSIQUE

4.1) CHARGEMENT / DÉCHARGEMENT :

Description	Taux		Code IATA
	Minimum de perception	Tarif par Kg	
Frais de chargement/déchargement de(s) camion(s). S'applique lorsqu' AFKL décharge le camion pour le compte du client	37.35 €	0.086€ /Kg	FF

4.2) ENVOI NON PRET POUR LE TRANSPORT* :

Description	Taux		Code IATA
	Montant minimum	Tarif par Kg	
Application de ce tarif : - si l'envoi n'est pas accompagné d'une LTA correctement émise contenant des informations sur le poids, le contenu et tous les documents pertinents joints. - Si l'envoi n'est pas emballé correctement.	68.90€	0.086€/Kg	FE

**IATA Resolution 833*

4.3) FRAIS D'ENTREPOSAGE :

Description	Taux		Code IATA
	Minimum par Expédition	Tarif par Kg et par Jour	
S'applique à toute Expédition livrée plus de 2 jours avant le départ du vol de réservation (excluant le premier week-end/jour férié).	79.50€	0.20€ / Kg	SO

4.4) REMISE INTÉRIEURE :

Description	Taux		Code IATA
	Frais fixes	Frais de manutention	
S'applique à toute expédition annulée après livraison devant être remise à l'expéditeur	169.50€	0.12 € / KG	BM

4.5) OUVERTURE SPÉCIALE DES CENTRES :

Description	Taux		Code IATA
	Par tranche d'1 heure, par demande et par jour		
Jours non ouvrés et pour toute présentation avant 6h30 en fonction de l'heure limite de présentation du départ du vol	Forfait 1ere heure	250.00 € / demande / jour	MC
	Heure supplémentaire	100.00 € / heure indivisible	

Les demandes d'ouvertures exceptionnelles des centres doivent être faites entre J-7 et J-3 du départ de l'expédition.

4.6) PALETTES NON CONSTITUEES CORRECTEMENT OU A RECONSTITUER:

Description	Taux	Code IATA
S'applique lorsque qu'une palette constituée (BUP) par l'expéditeur doit être refaite car non conforme.	0.09€ / Kg	UC

4.7) FRAIS D'ENLEVEMENT - DTP:

Description	Taux		Code IATA
	Minimum par enlèvement	Par Kg	
S'applique lorsqu'AFKL récupère la marchandise directement chez le client en vrac ou palettisé.(DPU)	81.00€	0.13€ / Kg	SU

5) FRAIS LIES AUX MARCHANDISES DANGEREUSES

5.1) FRAIS DE MARCHANDISES DANGEREUSES :

Description	Taux	Code IATA
Applicable pour les envois où une déclaration de marchandise dangereuse est requise (SHC REX, RCX, RGX, RXB, RXC, RXD, RXE, RXG, RXS, RNG, RCL, RFG,RFL, RFS, RSC, RFW, ROX, ROP, RPB, RIS, RCM, RMD, RLM, RLI, RSB, RRY, RRW, RPG, DGD, CAO, RBI, RBM)	122.40 € / LTA	RA

5.2) FRAIS DE MARCHANDISES DANGEREUSES « LIGHT » :

Description	Taux	Code IATA
Applicable pour les marchandises dangereuses qui ne nécessitent pas de déclaration (SHC ; ICE, REQ, RDS, ELI, ELM, MAG, RRE)	41.90 €	RA

5.3) FRAIS DE REFUS DE MARCHANDISES DANGEREUSES :

Description	Taux	Code IATA
La compagnie conservera la part agent sous le code IATA RB si l'agent n'a pas satisfait aux règles concernant les matières dangereuses.	84.00 €	RB

6) FRAIS LIES AUX DEPOUILLES MORTELLES

Ces frais s'appliquent aux dépouilles mortelles (cercueils) uniquement. Les urnes ne sont pas concernées

6.1) FRAIS FIXE :

Description	Taux	Code IATA
Frais de contrôle pour les dépouilles mortelles	41.90 € / LTA	HB

6.2) FRAIS DE DEPOSITOIRE

Description	Taux	Code IATA
Frais dépositaire > 7hrs ETD	168.00€ / LTA	HR

7) FRAIS LIES AUX ENVOIS PHARMACEUTIQUES

7.1) FRAIS DE CHECK-LIST :

Description	Taux	Code IATA
Frais de Check-list pour envois Pharma	30.50€	PA

7.2) FRAIS LIES AUX CONTAINERS :

Description	Taux		Code IATA
Frais de re-icing	Par opération	5.60 € / Kg de carboglace	MX
Frais de changement de pile / container	Par opération	80.00 €	MZ
	Puis forfait	53.50 € fourniture de piles/container	

7.3) POIDS PIVOT :

Type de containers	Poids pivots	Taux
RKN ou TWIN	717 Kg	Pour toute information sur les conditions tarifaires et de location, merci de vous rapprocher de votre service commercial.
RAP	1667 Kg	

BARÈME DES FRAIS ANNEXES A L'ARRIVEE

APPLICABLE SUR TOUTE EXPEDITION DESTINATION FRANCE
HORS PRODUIT EXPRESS INTRA METROPOLE

1) FRAIS LIES A L'ARRIVEE

1.1) FRAIS FIXE D'ARRIVEE :

Description	Taux	Code IATA
	Montant	
Frais fixe de transfert	Forfait 87 €	CD

1.1) FRAIS DE MISE À DISPOSITION :

Description	Taux		Code IATA
	Tranches de poids	Montant	
Frais de mise à disposition sur les quais	Jusqu'à 200 Kg brut	Forfait 22.00€	MI
	de 201 à 1.000 Kg brut	Forfait 27.50€	
	de 1.001 à 2.000 Kg brut	Forfait 52.00€	
	+ de 2.000 Kg brut par tranche indivisible de 1.000 Kg brut *	33.00€	

*Poids arrondi aux 1.000 kg supérieurs

N.B. : Si à la demande du destinataire, la livraison d'une expédition doit être scindée en plusieurs lots, le Frais Fixe de Transfert ainsi que le Frais de Mise à disposition sont applicables à chacun des lots.

2) FRAIS LIES A LA DOCUMENTATION

2.1) FRAIS D'ENCAISSEMENT DES PORTS DÛS :

Description	Taux	Code IATA
Calculés sur le montant du prix au transport	7.00 %	FC
Minimum de perception	75.00€	

2.2) PREUVE DE LIVRAISON (P.O.D.) :

Description	Taux	Code IATA
S'applique lorsque le destinataire demande une copie de la preuve de livraison	61.50€ / Par demande	DJ

2.3) FRAIS D'IMPRESSION A L'AGENCE

Description	Taux	Code IATA
S'applique lorsque le client demande une impression de tout document	5.50€ / Par demande	ML

3) FRAIS LIES AU TRAITEMENT PHYSIQUE

3.1) FRAIS DE MAGASINAGE Y COMPRIS PRODUIT EXPRESS + PHARMA

Description	Taux		Code IATA
	Par kilo et par jour	Minimum de perception par expédition	
Frais applicables au-delà de la franchise La franchise de magasinage est de 2 jours ouvrables, y compris le jour d'arrivée du vol. Le 1 ^{er} jour de facturation ne peut être un dimanche ou un jour férié	0.18 €	47.50€	SR

3.2) FRAIS D'ECOR URGENT

Description	Taux		Code IATA
	Montant minimum	Tarif par Kg	
	131.00€	0.30€/Kg	SP

3.3) FRAIS DE DECONSOLIDATION OU ECOR A LA PIECE D'UN CONTENANT DECLARE COMME BUP

Description	Taux		Code IATA
	Montant minimum	Tarif par Kg	
	66.00€	0.08€/Kg	MH

3.4) FRAIS DE MISE EN DÉPÔT TEMPORAIRE :

Description	Taux		Code IATA
	Tranches de Poids	Montant	
Aux aéroports CDG et ORLY, les expéditions à l'import sont automatiquement transférées dans un dépôt ouvert par la Chambre de Commerce à partir du 90e jour calendrier (quantième d'arrivée + 90)	Jusqu'à 10 Kg brut	Forfait 58.55 €	MG
	de 11 à 100 Kg brut	Forfait 68.65 €	
	de 101 à 199 Kg brut	Forfait 78.75 €	
	Au-delà de 200 Kg (par tranche indivisible de 100 Kg suppl.)	3.75€ / Kg	

3.5) FRAIS DE DESTRUCTION :

Description	Taux		Code IATA
	Tranches de poids	Montant	
Destruction de marchandises, sauf marchandises dangereuses	jusqu'à 10 Kg	Forfait 165.00 €	MF
	11 à 20 Kg	Forfait 290.00 €	
	de 21 à 30 Kg	Forfait 420.00€	
	de 31 à 40 Kg	Forfait 545.00€	
	de 41 à 50 Kg	Forfait 670.00€	
	Au-delà de 50 Kg (par kilo supplémentaire)	0.96 € / kg	

*Les frais de magasinage sont dus, selon le barème en vigueur au jour de la destruction

*Les frais de destruction des envois DGR sont soumis à devis

3.6) FRAIS DE PASSAGE AU TERMINAL PERISSABLE :

Description	Taux		Code IATA
	Minimum de perception par expédition	Tarif par Kg	
A l'import et au transit à CDG, le contrôle des produits d'origine animale destinés ou non à la consommation humaine, mais devant voyager sous certaines conditions liées à la température, se fait dans le terminal périssable.	41.00 €	0.079 €	FA

3.7) FRAIS DE MAGASINAGE EN FRIGO Y COMPRIS PRODUIT PHARMA:

Description	Taux		Code IATA
	Minimum de perception par LTA	Par kilo et par jour	
A ajouter aux Frais de Magasinage décrits ci-dessus	43.00 €	0.076€ / Kg	ZC

3.8) FRAIS DE CONTRE-PESEE :

Description	Taux		Code IATA
	Tranches de poids	Montant	
S'applique à une expédition devant faire l'objet d'une contre-pesée (à l'import ou en transit) à la demande de l'expéditeur, du destinataire ou d'une autorité compétente.	De 0 à 100kg	54.00 €	MK
	De 101 à 200kg	0.48 € / kg	
	Au-delà de 200kg	0.43 € / kg	

3.9) FRAIS DE SURESTARIE :

Description	Taux	Code IATA
S'applique en cas de non-retour d'un ULD remis avec une expédition dans les délais impartis (au-delà de 5 jours ouvrables)	26.25 € / Jour	UD

3.10) FRAIS DE LIVRAISON/RAMASSAGE DES ULD :

Description	Taux	Code IATA
S'applique au cas où AFKL doit aller récupérer/livrer des ULD chez le client	A la demande	UH

3.11) SERVICE DE LIVRAISON DIRECTE DTA :

Description	Taux	Code IATA
Frais fixe	83.80 €	SB
Frais de livraison	0-200 Kg	21.25 €
	201-1000 Kg	26.50 €
	1001-2000 Kg	48.00 €
	Chaque 1000 Kg additionnels	32.50 €
Frais spéciaux	Sur demande préalable auprès de votre commercial à l'Import	SD

3.12) FRAIS POUR EXPEDITION STOPPEE EN TRANSIT

Description	Taux		Code IATA
	Montant minimum	Tarif par Kg	
S'applique aux expéditions stoppées en transit ou retournées à l'origine, à la demande de l'expéditeur ou du destinataire	61.00 €	0.12 €/Kg	SI

TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE :

Tous les frais annexes sont soumis à la **TVA** au taux en vigueur lors de la facturation, à l'exception des frais de magasinage (Code IATA SR/SO)

BARÈME DES FRAIS ANNEXES POUR ENVOI D'ANIMAUX VIVANTS

La station animalière de CDG est exclusivement dédiée à l'Import et au Transit et uniquement en provenance de pays tiers.

1. JOURS ET HORAIRES DE FONCTIONNEMENT AVEC PREALERTE OBLIGATOIRE:

- Du lundi au vendredi avec une préalerte 72 heures avant l'expédition de 08h00 à 19h00.
- Fermée les Week-ends et jours fériés.
- Ouverture exceptionnelle possible avec préavis d'un minimum de 72 H.
- Attention : Pour les envois de pays tiers vers l'Intra domestique ou UE le transport ne peut s'effectuer que du lundi au vendredi.

NB : Ne pas omettre de demander à la station animalière les frais pour tout envoi d'animaux vivants au transit.

2. FRAIS :

Description	Taux	Code IATA
Pour les expéditions Import	Les frais seront imputés au destinataire	MD
Pour les expéditions Transit	Les frais seront imputés à l'expéditeur	LA
Pour les expéditions Export : frais de check list	39.90 €	LE
Frais d'inspection vétérinaire	Sur demande	LG
Frais Goldenway PETS France : nuit à CDG	130.20 €	LH
Frais Goldenway PETS Europe sauf France : nuit à CDG	175 €	LH
Frais de traitement demande de dérogation chien à nez retroussé	150€/ par Demande	A déterminer en fonction du type de voyage LA,LE ou MD.

3. CONTACTS :

Qui contacter ?	Contacts	
Vous pouvez contacter le Responsable de la station animalière aux heures d'ouverture pour étude et/ou devis éventuels	Téléphone	01 48 62 98 62 ou 63
	Fax	01 48 64 98 64
	Télex	CDGVTXH
	Mail	accueilvairoissy@wfs.aero ou cjouanchicot@wfs.aero
Numéro d'urgence – Par BIP	Téléphone	08 36 60 60 60 Puis le numéro d'appel 00 69 630 suivi de la touche # Puis taper le numéro que l'agent doit rappeler suivi de la touche #

4. OBLIGATIONS DE PASSAGE :

Afin de satisfaire aux contrôles vétérinaires, en conformité avec les directives communautaires, le passage à la station animalière est obligatoire pour :

- Les animaux en provenance de pays tiers à destination de pays de l'UE (France Métropolitaine comprise) dont le premier point d'entrée dans l'UE est Roissy Charles de Gaulle.
- Les animaux en provenance de pays tiers vers d'autres pays tiers via Roissy Charles de Gaulle.

Sont dispensés du passage en station animalière : les animaux de compagnie accompagnés.

Le contrôle de ces animaux sera effectué par la douane pour les espèces suivantes et si les conditions reprises, ci-après, sont respectées :

- Chiens, chats, furets, invertébrés (sauf abeilles et crustacés), les poissons tropicaux d'ornement, les amphibiens, les reptiles les oiseaux (sauf volailles) et les lapins
- Si leur nombre est inférieur ou égal à 5 spécimens par LTA destiné à des particuliers sans but lucratif.
- Si le particulier prouve qu'il a voyagé avec l'animal ou dans les 5 jours avant ou après lui sur présentation de sa carte d'embarquement
- Si la destination finale est Roissy Charles de Gaulle ou Province uniquement

Nous vous informons que suite à la publication au Journal officiel du 14 Août 2015, la station animalière de Roissy Charles de Gaulle est agréée pour traiter à l'import et au transit tout type d'animaux à l'exception des serpents venimeux.

5. BAREME :

NB : Le barème ci-dessous est donné à titre indicatif. Toute prestation doit faire l'objet d'un devis spécifique au préalable auprès de la station animalière.

Transfert des animaux vivants ou rapatriement des stalles vides	
1 stalle ou 1 palette	102.00 €
2 stalles ou 2 palettes	124.00 €
3 stalles ou 3 palettes	200.00 €
4 stalles ou 4 palettes	221.00 €
5 stalles ou 5 palettes	333.00 €
En vrac	0.17 € / Kg
Minimum de	65.00€ par transfert
Chargement ou déchargement lorsque le transfert n'est pas assuré par nos soins	0.10 € / Kg
Dé-palettisation ou palettisation fret	
Perception de	0.17 € / Kg
Minimum de perception	45.00 € / palette
Maximum de perception	123.00 € / palette
Mise en CM, transfert et livraison	
Mise en CM et livraison de/vers : AFE/STAVI ou G1XL/STAVI ou STAVI/AFE ou STAVI/G1XL	65.00 € /LTA par trajet simple
Autres contenants vrac	0.17 € /Kg
Avec un minimum de perception	65.00 € /LTA par trajet simple

Tarification pour passage des animaux (par tranche de 24H, entrée et sortie pendant les heures d'ouverture)		
Catégories	Minimum de perception ou lot	Montant en Euros hors taxes
Animaux de compagnie	Par animal	84.00 €
Reptiles / amphibiens	Prix au Kg	2.10 € avec un minimum de perception de 220.00 €
Insectes	Prix au Kg	0.70 € avec un minimum de perception de 65.00 €
Autres petits animaux (maximum 15Kg)	Par caisse	68.00 €
Autres petits animaux (de 16Kg à 30Kg)	Par caisse	101.00€
Autres petits animaux (de 31kg à 45kg)	Par Caisse	135.00€
Autres petits animaux (supérieur à 45Kg)	Par caisse	168.00€
Cheval Hors Europe (inclus GB)	Prix au Kg	0.25€
Cheval Vers les US	Prix au Kg	0.35€
Poussins	Prix au Kg	1.16 € avec un minimum de perception de 85.00 €
Œufs à couvrir	Par LTA	71.00€
Animaux aquatiques	Prix au Kg	0.47 € avec un minimum de perception de 65.00 €
Autres animaux		Sur devis

Autres frais		
Catégories	Minimum de perception ou lot	Frais
Prise en charge par expédition	Par LTA	33.00 €
Préparation d'un DSCE-A*	Par DSCE-A	55.00 €

*DSCE-A : Document Sanitaire Commun d'Entrée

(Document établi par la station animalière pour chaque transit)

Tarifs soumis à TVA : 20%

Tarifs sous réserve de modifications – dégressivité possible selon le nombre d'animaux.

6. LES DOUANES :

Redevance Vétérinaire à régler à la douane lors du dédouanement pour tout import : Forfait 36.00 EUR HT par DSCE.

Pour G1XL : Air France Cargo – Cargo 2 agence

Bureau de douane BC Air France (pour les animaux domestiques accompagnés sans redevance)

Du lundi au samedi de 08h00 à 20h00 Téléphone : 01 41 56 90 81

La station animalière de CDG dépend du Bureau de Douane Banale situé en zone de fret 2

(Pour les animaux domestiques non accompagnés et/ou de particuliers)

20 Rue du Trait d'Union – Bâtiment DHL Aviation – Bâtiment 3700 – 1^{er} étage. Téléphone : 01 48 16 61 38/40

Porte 1323 – Unité de visite GF1

Du lundi au samedi de 08h00 à 20h00 (si règlement en espèces fermeture à 19h30)

Permanence de nuit de 20h et jusqu'à 8h00 : UDD (Unité Dédiée au Dédouanement)

20 Rue du Trait d'union – Bâtiment DHL Aviation – Bâtiment 3700 – 1^{er} Etage

Porte 1323

(Délivrance du permis d'enlever sans encaissement)

Téléphone : 01 48 16 30 66.

Bureau de contrôle de Sodexi : (Intra domestique et UE) : Du lundi au samedi de 08h00 à 20h00

Cargo 6 – 2 rue des Voyelles / Téléphone : 01 70 03 81 17

Sodexi – Gare 2/ G1XL- Gare 1 : pour les animaux vivants, les nuitées sont interdites.

Pour Orly : Il n'y a pas de station animalière.

7. TARIFS DES CAISSES DE TRANSPORT POUR ANIMAUX DE COMPAGNIE

Achat et livraison possible : <https://shopping.airfrance.com/boutique/animaux.html>

Ou sur commande auprès de l'agence de G1XL

8. FACTURATION DES ESPACEURS BOIS

Palettisation des animaux vivants remis vrac, type : poussins, lapins, pigeons etc.

Par unité de chargement	Forfait en € HT	IATA Code
1 PLD/PMD	245.00 €	TC
1 ½ PLD/PMD	122.50 €	
BRC (avec espaceurs carton)	N/A les espaceurs carton sont fournis par les clients	
BRC (avec espaceurs bois)	122.50 €	

Rappel :

Pour les remises sur Orly : palettisation uniquement de palette soute complète, de ½ palette soute ou de BRC si le type de boîte le permet.

BARÈME DES FRAIS ANNEXES POUR ENVOI DE VALEURS

Toute expédition d'envoi de valeurs est réalisée par la société Brink's

Les frais annexes relatifs à l'envoi de ces valeurs repris ci-après, doivent figurer **OBLIGATOIREMENT** sur le facial de la MAWB au niveau des frais annexes (Code VA) pour chaque **LTA** Import – Export ou Transfert CDG/ORY. Ils seront inclus dans la case « Total autres frais dû au transporteur » en port payé ou en port dû, selon les cas.

1. HORAIRES D'OUVERTURE DES CENTRES BRINK'S:

LIEUX	Du Lundi au Vendredi	Samedi	Dimanche et Jours fériés
CDG	De 5h à 23h	De 5h à 13h	Fermé
ORY	De 10h à 17h	Fermé	Fermé

2. TARIFS DE BASE :

- Forfait de **120h** en chambre forte + transport en piste pour une expédition **NVD** (sans valeur déclarée). Au-delà de **120h**, des frais de stockage s'appliquent.
- Pour toute expédition Export, le statut de l'expédition en terme de sécurisation doit être fourni par le client (fret sécurisé ou non sécurisé).
- Pour toute expédition Transit, le fret sera de nouveau sécurisé si un reconditionnement est nécessaire entre un avion long-courrier et un vol Europe ou domestique.

Description	Taux			Code IATA
	Tranches de Poids	Montant	Montant uniquement sur DXB	
Tarif pour toute expédition de valeur	De 0 à 99kg	260.40 € HT/LTA	285.60 € HT/LTA	VA
	De 100kg à 199kg	318.20 € HT/LTA	343.40 € HT/LTA	
	De 200kg à 499kg	375.90 € HT/LTA	401.10 € HT/LTA	
	A partir de 500kg	1097.30 € HT/LTA	1123.50 € HT/LTA	

3. STOCKAGE AU-DELA DE 120 HEURES :

Description	Taux	Code IATA
Par jour de stockage	1.16 € HT / KG et par jour	VC
Minimum de perception	41.00 € HT/ jour	

4. DEMANDE D'OUVERTURE SPECIALE DE LA BRINKS (EN DEHORS DES HEURES OUVRABLES) :

Description		Taux	Code IATA
Export	Forfait minimum pour 3 h	930.00€ HT	
	Au-delà de 3h	317.00€ HT/ Heure indivisible	
Transit	Le vol d'arrivée à CDG ou le vol de correspondance de départ se situe soit entre 23h et 5h du lundi au vendredi, soit le week-end, soit les jours fériés	Forfait de 1950.00€ HT	
	Le vol d'arrivée à CDG et le vol de correspondance de départ se situent soit entre 23h et 5h du lundi au vendredi, soit le week-end, soit les jours fériés	Forfait de 1950.00€ HT	MR
Import	Vol arrivant soit entre 23h et 5h du lundi au vendredi, soit le week-end, soit les jours fériés	Forfait de 1950.00€ HT	

Rappel :

L'ensemble de ces frais doit être porté sur la LTA par l'émetteur à la rubrique « autres frais », précédé du code IATA VA ou MR selon prestation demandée.

Ces frais seront inclus dans la case « Total autres frais dû au transporteur » en port payé ou en port dû, selon les cas.

ESCORTE ARMEE :

Description	Tarif	Code IATA
Garde armée / Escorte	A la demande	VB